

FRANCE

1. Nouvelles actions en vue de l'atteinte des OMD d'ici à 2015

Le Président a annoncé le soutien de la France à l'initiative de Muskoka sur la santé infantile et maternelle (100 M€ par an sur cinq ans); une contribution importante est déjà apportée au Fonds Mondial (900M€ sur 2008-2010) et il est prévu que 1,08 Md€ soit apporté sur les 3 prochaines années (2011-2013).

Cette initiative s'ajoute à celle lancée en 2008 pour une croissance durable et équitable en Afrique (mobilisation de 2,5 Mds d'euros sur 5 ans pour le développement des entreprises africaines, portant sur 300 000 emplois). La France renforce sa priorité sur l'eau et l'assainissement, soutient un partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, et poursuit son soutien à l'éducation et la santé.

La France promeut une vision élargie du financement du développement, soutient différents mécanismes innovants (IFFIm, UNITAID) et travaille à de nouvelles recommandations sur la taxation des transactions financières.

2. Principaux changements stratégiques intervenus

Dans le cadre des décisions du G20, la France a soutenu les institutions de Bretton Woods, appuyé la recapitalisation de banques de développement (BIRD +30%, BAfD +200%, BAsD +200% et BID +70%) et a participé à la reconstitution des fonds concessionnels de la Banque Mondiale et de la BAfD à hauteur respectivement de 1,7 Md\$ et de 0,4 Md€.

L'AFD a pleinement joué son rôle contra-cyclique en accroissant et diversifiant ses financements (+40% d'activité), permettant aux investissements de continuer à se réaliser.

La France passe d'une "politique d'aide" à une "politique de coopération", poursuivant 4 objectifs: gestion des crises, promotion d'une croissance économique équitable et durable, lutte contre la pauvreté et les inégalités, préservation et promotion des biens publics mondiaux. Elle coopérera prioritairement dans 4 groupes de pays, selon des partenariats différenciés: Afrique subsaharienne (60% de l'effort budgétaire), pays en crise ou en sortie de crise, bassin méditerranéen, et pays émergents à enjeux globaux.

3. Mesures pour améliorer la prévisibilité de l'aide

La France a adopté en 2008 une Loi de programmation budgétaire pluriannuelle qui donne à la politique de coopération une perspective budgétaire à moyen terme (2011-2013).

Avec les Documents Cadres de Partenariat la France s'est engagée à améliorer les prévisions de versements. Ils seront progressivement aménagés pour tenir compte de l'évolution du cadre de